

pratique." Un atelier d'experts se tiendra en novembre à Vancouver pour examiner la meilleure façon de coopérer sur des problèmes comme les polluants océaniques, le transport des déchets nocifs et les problèmes posés par les débris marins.

Parmi les autres projets qui ont été acceptés à la Réunion et qui sont appuyés par le Canada, mentionnons i) la collecte de données sur le commerce et l'investissement; ii) la coopération en matière d'énergie; iii) la mise en valeur des ressources humaines; iv) l'investissement et le transfert de technologie; v) la promotion du commerce; et vi) les télécommunications.

Des représentants des pays membres examineront aussi les possibilités de collaboration plus poussée en matière de pêcheries, de transport et de tourisme.

Les ministres ont convenu de se retrouver à Séoul en octobre 1991, reconnaissant, dans leur Déclaration conjointe, la valeur de la consultation entre les responsables des politiques dans la poursuite de leurs efforts communs pour soutenir la croissance, promouvoir l'ajustement et réduire les disparités économiques.

À la Réunion, on a aussi examiné la possibilité d'élargir le mécanisme de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) - qui regroupe actuellement douze pays - pour y englober Hong Kong, Taïwan et la République populaire de Chine. Les ministres ont convenu qu'il faudrait trouver une façon de permettre aux trois économies d'adhérer à l'APEC, de préférence avant la réunion de Séoul, et qu'ils devraient continuer d'examiner la possibilité d'y faire participer d'autres économies ayant déjà ou développant des liens économiques solides avec la région Asie-Pacifique.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

Terry Cormier
Haut-commissariat du Canada
Singapour
Tél.: 225-6363

ou Service des relations avec
les médias
Ministère des Affaires
extérieures
OTTAWA (Canada)
Tél.: (613) 995-1874